PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 6 avril 2021

heure de début de séance : 16 heures 00

Signature du Président de séance

heure de fin de séance : 19 heures 00

NOM Prénom	Qualité
Pierre FOURNIER	Proviseur
me Hammou Parent d'élève	

Nombre de membres présents : 16 Quorum: Atteint

Le procès-verbal de la séance du précédent C.A. réuni le 11 février 2021 est

approuvé [X]

refusé []

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de	Observations éventuelles de				
		pages	l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur				
I	Affaires financières	3					
II	Bâtiments (maintenance, travaux à effectuer)						
III	Equipement en matériel et mobilier						
IV	Transports scolaires						
V	Conventions	1					
VI	Structures pédagogiques et Postes (D.G.H., sectorisation)						
VII	Projet d'établissement						
VIII	Vie scolaire / Projets culturels et scientifiques/ Santé et prévention						
IX	Formation continue. GRETA						
X	Associations en milieu scolaire						
XI							
XII	Questions Diverses	1					
	Tous les documents afférents aux votes ont été envoyés avec la convocation						
	TOTAL	5					

Le 28 avril 2021

Signature du Secrétaire de séance		
Transmission au Recteur		
le		

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du MARDI 6 AVRIL 2021

sous la présidence de : Pierre FOURNIER

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION		7		
- Chef d'établissement : Pierre FOURNIER		X		
- Adjoint : François LE ROHELLEC		X		
- Gestionnaire : Rodolphe FEVRE		X		
- Conseiller Principal d'Education : Bénédicte DIAZ		X		
- Chef des travaux : Françoise VAISSE		X		
- de la collectivité de	RSONNALITES 1 – Dolorès ROQUE			X
rattachement :	2- René MORENO		X	71
- de la commune siège :	1 – Elisabeth PISSARO		- 11	X
- du groupe de communes			X	71
- qualifiées	1 –Philippe PUJAS –Directeur IUT		X	
- quanjiees	2 -		Λ	
REPRESENTAN	ITS ELUS DES PERSONNELS			
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation 1 – Clément GRENET		X		
2 - Claudine DARS DEN	X			
3 - Eric MEJEAN		X		
4 – Sylvie ARCHIMBEA		X		
5 – Pierre PRIM			X	
6 – M'Hamed BEN AMAR	X			
7 – Julien MANRESA		X		
- au titre des personnels A.T.O.S.S. :			SAID CLASS	
1 – Nathalie COUROUNEL		X		
2 – Jean Luc SALINAS			X	
3 – Bernard GIRAUDON	X	20100		
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
-parents 1 - Alima HAN	AND COMPANY OF A SECURIOR OF A	X		
-	EBVRE représenté par Mme ROSE	X		
3 – Zolika BRA		X		
4 – Judith TOF			X	
5 - Soria BENO			X	
6-			38.30	
7 -				
- élèves 1 –Cloé BALDE	RAS		X	
2 – Oussama S.			X	
3 – Raphaël TH	- 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10		X	
4 – Sarah TEB			X	
5 – Bastien CA		X		
	MBRES INVITES			
Laurent CAMBON – Proviseur adjoint		X		

ETABLISSEMENT: Lycée JEAN MOULIN 34521 BEZIERS

CHAPITRE Et NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : 6-4-2021
 N° de séance : 4

Chapitre: II

Affaires financières

COMPTE FINANCIER LPO

Mr Fèvre présente le compte financier du lycée. C'est essentiellement un budget de fonctionnement. Il y a une petite partie « opérations en capital ». Il est arrêté au 31 décembre 2020 (principe comptable sur année civile).

LES SERVICES SPÉCIAUX

M. Fèvre explique que pour les « Services Spéciaux », la crise sanitaire a eu un impact essentiellement sur les SRH (Services Restauration et Hébergement).

En effet, entre le prévisionnel et l'exécution, il y a une différence d'environ 200 000 €. Mr Fèvre précise, concernant la ligne budgétaire des bourses nationales, que celles-ci sur l'année 2020 et malgré la crise sanitaire, ont été versées dans leur totalité auprès des familles. Le taux d'élèves boursiers est de 45 % (1 033 981 €).

Les services spéciaux ont fonctionné à peu près normalement.

LES SERVICES GÉNÉRAUX

Concernant les AP (Activités Pédagogiques), seules deux (2) sorties ont été réalisées avant confinement (Paris pour l'hôtellerie et Malte).

Certains voyages ont été reportés dans un premier temps puis annulés, d'autres reportés en 2021 voire 2022.

En conséquence, les dépenses engagées ont été moins élevées que prévues : 304854,95 € au lieu de 545 359,03 €.

Concernant la VE (Vie de l'Elève), l'exécution des dépenses est proche des prévisions. Ces dépenses correspondent essentiellement à des fonds sociaux d'Etat et à l'aide à la restauration du Conseil Régional.

Concernant le Service Administration logistique, l'impact de la crise sanitaire sur ce dernier est indéniable. Il ressort une augmentation importante des dépenses du fait de la mise en place du protocole sanitaire (produits d'entretiens aux normes, passages multipliés pour désinfection des salles, couloirs, scotchs pour les distanciations, les sens de circulation...).

En revanche, le confinement n° 1, engendrant la fermeture de l'établissement en mars 2020 a permis un arrêt prématuré du chauffage et par conséquent une « économie » sur ce budget.

En l'espèce, de par la crise sanitaire et des points présentés précédemment par monsieur Fèvre, il est constaté que pour l'année 2020, le compte financier présente un excédent de 164 768,61 €.

Question de monsieur GIRAUDON : Le Service Restauration Hôtellerie est il en équilibre ?

Réponse : Le SRH est en déficit (entretien et vétusté du matériel, qui entraînent l'engagement de frais importants).

Il est à relever que pour l'année 2020 du fait du confinement n°1, l'internat (de par l'absence d'exploitation de mars à juillet) a un impact particulier sur le déficit (moins de recettes)

LE TABLEAU DE SYNTHÈSE DES 5 DERNIÈRES ANNÉES

Mr Fèvre présente ce tableau :

Le fonds de roulement pour 2020 est de 352 600,01 € soit 46 jours de FdR. Il est noté une amélioration entre le fonds de roulement de 2019 et 2020 (passage pour les jours de FdR de 21 à 46). L'établissement pour l'année 2020 se «rapproche» de la situation connue en 2016.

Monsieur le Proviseur complète cette synthèse en précisant que : [En dessous de 20 jours de FdR, l'établissement n'est plus « censé » faire d'investissements].

Messieurs Fournier et Fèvre précisent également que pour l'année 2020 seront récupérés, au prorata, les frais électriques payés par l'établissement et liés aux travaux des bâtiments en réfection (le remboursement sera opéré par la société détentrice du marché public).

Mr Ben Amar stipule que l'entreprise utilisant l'accès électrique de l'établissement doit faire le remboursement des frais. Mrs Fournier et Fèvre, l'ont rappelé à la société car en 2020, elle avait oublié de rembourser.

Vote du compte financier du LPO Jean Moulin : Adopté à l'unanimité

Mr Fournier précise que le résultat sera affecté dans le fonds de réserve.

Vote de l'affectation du résultat au fonds de réserve : Adopté à l'unanimité

COMPTE FINANCIER GRETA

Mr Fèvre présente le compte financier de l'organisme de formations GRETA/CFA Hérault Ouest. Est diffusé en partage d'écran, un diaporama.

Le fonctionnement en rapport aux ressources commerciales dépend des « appel d'offres ».

Le chiffre d'affaires est de 2 669 708,72 €.

Les formations proposées sont essentiellement sur les secteurs suivants :

Administratif – Bilans de compétences – formations linguistiques – Commerce – Hôtellerie et Tourisme – Prévention – Sanitaire – Formations individuelles payantes – Ecole de la seconde chance, en co-traitance.

Une petite baisse est constatée sur l'année 2020 par rapport à l'année 2019.

Mr Fournier apporte une précision : la baisse est due à la partie formation continue. La partie formation apprentissage a « sauvé » la situation. Les recettes ont, pour majorité, une provenance de fonds publics (Région – département - Etat). Ces ressources représentent environ 80 %. L'année 2020 n'a pas permis de développer de manière conséquente la partie « financement Privé ».

➤ Les charges, en majorité, proviennent du poste « Rémunération personnel permanent» (Adiministratifs, assistants, formateurs...) Ces charges représentent 78 % de l'ensemble des charges (le bon seuil est 75 %).

Les autres charges :

- Location de locaux extérieurs (Sur la commune de Clermont l'Hérault par exemple)
- Remboursements des frais de transports -
- La cotisation, OBLIGATOIRE, au réseau académique (pour 3% du Chiffre d'affaires).
- Les frais administratifs et pédagogiques
- ➤ Les heures stagiaires sont en diminution en terme de « nombre de stagiaires » sur l'année 2020 : 225 816 heures stagiaires et 1571 stagiaires/l'année.

Mr Fournier précise que le nombre de stagiaires a diminué depuis la fusion des GRETAS en 2014. Le compte financier du GRETA/CFA présente un excédent de 502,54 € qui seront réaffectés au fonds de roulement.

LE TABLEAU DE SYNTHÈSE DES 5 DERNIÈRES ANNÉES

Le bénéfice est modéré mais existe des années précédentes un fonds de roulement conséquent.

- ➤ L'aspect négatif est le taux de non recouvrement (47 %). Ce taux est en l'état car les factures ont été envoyées tardivement. A ce jour l'organisme a quasiment tout récupéré des sommes facturées.
- ➤ L'apprentissage qui est une filière à développer, l'a été dans presque tous les secteurs où le GRETA/CFA Herault Ouest est présent sauf dans le secteur du service.
- > Dans l'immédiat, en prenant en compte l'espace géographique, les personnes et les besoins du bassin, monsieur Fournier est en discussion avec les Hauts Cantons pour développer les formations dans le secteur de la santé.
- ➤ Le développement engagé dans les secteurs Bois Industrie et les Véhicules (motos particulièrement) commence à avoir des retours avec des ouvertures sur Parcoursup.

Mr Ben Amar demande si le montant du fonds de roulement a une incidence sur les subventions reçues.

Réponse : Dans le cadre du GRETA/CFA, il n'y a pas de subventions donc il n'y a pas de conséquences.

Vote du compte financier GRETA/CFA et de la réaffectation de l'excédent au fonds de réserve : Adoption à l'unanimité.

CADRE D'EMPLOI GRETA

Présentation par Mr Fèvre, un ajustement du cadre d'emploi pour madame Fernandez Marie Laure. Cette personne passe de 80 % à 100 % en quotité horaire jusqu'en fin d'année. Cet ajustement a été présenté et validé lors de l'A.G (équivalent de la commission permanente) tenue vendredi 2 avril 2021.

> A été renouvelé le matériel informatique sur différents sites de l'organisme GRETA/CFA.

Renouvellement d'ordinateurs (Sur sites suivants : Bédarieux, Clermont l'H. Béziers).

Achat de 24 postes informatiques portables (Télétravail).

D'autres investissements interviendront d'ici la fin de l'année civile, d'où le prélèvement de 100 000 € sur le fonds de réserve.

Vote : Adopté à l'unanimité.

SORTIE D'INVENTAIRE

Mr Fèvre présente la fiche d'inventaire pour le véhicule Citroën (26 ans) – Entrée en déc. 1995.

Demande faite de le sortir de l'inventaire.

La récupération de ce véhicule sera réalisée par un agent (vente du véhicule pour une valeur de 150 € - Argus : valeur O €)

Vote de la sortie d'inventaire : Adoption à l'unanimité

ETABLISSEMENT: Lycée JEAN MOULIN 34521 BEZIERS

CHAPITRE Et NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 6-4-2021 - N° de séance : 4

Chapitre: V

Contrats, conventions

CONVENTIONS

Mr Fèvre présente les conventions :

C'Ecologique et Apodis pour les prestations réalisées par la PFT de l'Hérault.

Mr Fournier présente les conventions avec la ville de Béziers : Location internat en prévision Féria 2021 et convention avec la mairie de Béziers sur l'entretien des espaces extérieurs du gymnase Marty.

Détails des conventions :

- C'Ecologique : valeur 690 € pour «localisation d'un véhicule en stationnement sur un parking » Apodis : valeur 750 € « Etude de faisabilité et recherche de solutions sur la conception d'un paravent mobile de radioprotection pour brancards ».
- Convention Féria 2021 : valeur 9 € /nuit/ pers. « Mise à disposition des locaux de l'internat pour hébergement d'artistes ». La surveillance reste à la charge de la commune de Béziers.
- Convention Propreté extérieurs gymnase Marty : Valeur O € «missionner un employé de chacune des parties de la convention -LPO et Mairie de Béziers- pour nettoyer les abords (escaliers...) dudit gymnase suite aux plaintes des usagers. Certains lycéens passent par cette voie pour accéder à l'avenue Jean Constans et au boulevard du Maréchal Leclerc ou se « posent » sur les temps méridiens. Le nettoyage sera sur le temps scolaire géré par le lycée. Hors temps scolaire (Weekend end, vacances), le nettoyage sera effectué par du personnel territorial (mairie).

Mr Giraudon demande s'il y a une budgétisation pour cette convention ? La réponse apportée est qu'il n'y a pas de budgétisation car les parties missionnent un agent pour ce nettoyage.

Mr Méjean demande s'il y a un gardien en titre ? La réponse apportée est qu'il y a un gardien en titre du gymnase mais qu'il n'a aucune relation avec les membres de l'établissement.

ETABLISSEMENT: Lycée JEAN MOULIN 34521 BEZIERS

CHAPITRE Et NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 6-4-2021 - N° de séance : 4

Chapitre: XII

Questions diverses

Mr Fournier reprend la question concernant la distribution des « Bouteilles en plastique » posée par Mr Giraudon via l'onglet « questions diverses ».

« Depuis le 1er janvier 2021, il est interdit de distribuer des bouteilles d'eau en plastique, avec une tolérance jusqu'en juillet 2021. Que fait-on lors des examens en période chaude, concernant la distribution des dites bouteilles auprès des élèves et personnels ? »

Réponse apportée : Au vu des températures sur notre secteur, du manque d'isolation thermique de l'établissement une demande a été déposée auprès de l'inspecteur général car il s'agit là du problème d'une mission de service public.

La Direction s'excuse de ne pouvoir apporter une réponse plus claire et propose d'apporter cette réponse au prochain CA (en ce qui concerne la distribution d'eau lors des examens).

Mr Giraudon précise que l'achat n'est pas interdit, juste la distribution.

Mr Fournier apporte la précision, suite à une question concernant la taille des bouteilles autorisées, qu'une fontaine à eau peut être exploitée mais cela engendre des coups conséquents et sans le même objectif.